

Séance ordinaire du 9 septembre 2013



2013-09
159

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 9 septembre 2013 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy
Siège # 2 M. Richard Morin
Siège # 3 M. Michel Roy

Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Rosaire Coulombe, maire suppléant.

Mme la mairesse, Mme Huguette Plante, assiste à cette séance et prend place au siège # 5

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

-

02.01 - SÉANCE SPÉCIALE DU 16 SEPTEMBRE 2013

- Séance spéciale le 2013-09-16
 - Refinancement d'un emprunt à long terme

02.02 - CONFÉRENCES WEB OFFERTES

Dépôt de conférences web offertes par la FQM aux élus et gestionnaires municipaux:

- Votre municipalité est-elle prête à faire face à une crise médiatique
- Les rendez-vous juridiques
- Les conséquences de la diffamation

2013-09
160

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture de la session
- 2 - Activités spéciales
 - 2.1 - Séance spéciale du 16 septembre 2013
 - 2.2 - Conférences Web offertes
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 - Session régulière du 12 août 2013
 - 4.2 - Session spéciale du 19 août 2013
- 5 - Première période de questions
- 6 - Correspondance
 - 6.1 - Bordereau de correspondances
- 7 - Hygiène du milieu-recyclage
 - 7.1 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- 8 - Sécurité publique
 - 8.1 - Dépôt du procès verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 8.2 - Inspection des camions incendie avant la livraison
 - 8.3 - Testeur à boyau
- 9 - Travaux publics-aqueduc-égouts
 - 9.1 - Dépôt des procès verbaux du comité des travaux publics
 - 9.2 - Mandat Genivar, Bassins de rétention 8e rue Ouest
 - 9.3 - Adjudication du contrat de fourniture d'un camion (10 roues) doté d'équipement de déneigement
 - 9.4 - Ventilation des coûts d'équipements mobiles de protection incendie
 - 9.5 - Adjudication de travaux de réhabilitation par gainage structural
 - 9.6 - Mandat Génivar, analyses préliminaires
 - 9.7 - Demande de prolongation de bail, CLSC
 - 9.8 - Appel de propositions, développement 8e rue Ouest
 - 9.9 - Projet d'échange de terrain
 - 9.1 - Mandat Groupe Pierre Poulin inc.
- 10 - Loisirs-tourisme
 - 10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois précédent et prévisions du mois courant
- 11 - Urbanisme-développement du territoire
 - 11.01 - Dépôt des procès verbaux du comité d'urbanisme
 - 11.02 - Demande de remboursement de frais de mutation, programme de revitalisation
 - 11.03 - Engagement des frais, comité d'opposition à la fermeture de l'École Secondaire St-Évariste
 - 11.04 - Fermeture de l'école secondaire de St-Évariste
 - 11.05 - Comité de travail, CSSBE
 - 11.06 - Modification d'un contrat de vente de terrain
- 12 - Finances-gestion des services
 - 12.01 - Dépôt des procès verbaux du comité des finances
 - 12.02 - Comptes du mois d'août 2013 et engagements financiers du mois suivant.
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois d'août 2013
 - 12.04 - Dons et commandites
 - 12.06 - Renouvellement du contrat d'assurances responsabilités civiles
 - 12.07 - Renouvellement du mandat de procureur et conseiller juridique
- 13 - Législation
 - 13.01 - Période électorale 2013
- 14 - Divers
- 15 - Deuxième période de questions
- 16 - Clôture et levée de l'assemblée

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

-

**2013-09
161**

04.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 12 AOÛT 2013

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 12 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 12 août 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2013-09
162**

04.02 - SESSION SPÉCIALE DU 19 AOÛT 2013

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 19 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 19 août 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

06 - CORRESPONDANCE

-

06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES

Dépôt du bordereau de correspondances, session de septembre 2013. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants:

- 6.01.2 MDDEP, constructions résidentielles sur les rives et zones inondables
- 6.01.3 Audition, dossier Gilbert Lacroix
- 6.01.4 Rapport des activités de la Sûreté du Québec

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

-

07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

Monsieur le maire suppléant dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois d'août est de 45.98 T.M./ 4 semaines;
 - L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2013 est de 554 tonnes métriques, soit une moyenne de 46.17 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

-

**2013-09
163**

08.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 3 juillet 2013

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 3 juillet dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues.

Adoptée unanimement.

**2013-09
164**

08.02 - INSPECTION DES CAMIONS INCENDIE AVANT LA LIVRAISON

Attendu l'achat de deux camions incendie suite à l'appel d'offre 07-013;

Attendu que le directeur du service incendie, Monsieur Bruno Couture, souhaite aller faire l'inspection des camions incendie avant leurs livraison;

Attendu que suite à des discussions, il est suggéré d'aller faire cette inspection accompagné d'un mécanicien expérimenté;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy qu'un mécanicien accompagne Monsieur Couture pour aller faire l'inspection des camions incendie à Joliette.

Adoptée unanimement.

**2013-09
165**

08.03 - TESTEUR À BOYAU

Attendu que le service incendie doit faire l'inspection des boyaux annuellement en louant, à Québec, l'équipement nécessaire pour faire les tests ce qui implique des frais de location et de déplacement;

Attendu que la municipalité de Lac-Drolet envisage d'acheter l'équipement nécessaire pour tester les boyaux et qu'elle souhaite acquérir cet équipement en collaboration avec les municipalités environnantes (regroupement d'achat);

Attendu les recommandations du comité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que le service incendie de La Guadeloupe, St-Évariste et St-Hilaire:

- adhère au regroupement d'achat d'un testeur à boyau (maximum de 500\$);

- nomme la municipalité de Lac-Drolet comme municipalité gestionnaire de l'équipement;
- accepte les dépenses d'entretien de l'équipement au prorata des municipalités faisant partie de l'entente.

Adoptée unanimement

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

-

09.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

Aucun procès verbal à déposer

**2013-09
166**

09.02 - MANDAT GENIVAR, BASSINS DE RÉTENTION 8E RUE OUEST

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a adopté le règlement d'emprunt 428-2011 concernant l'exécution de travaux de voirie, de drainage, de dragage et d'aménagements visant à contrôler plus efficacement les eaux de ruissellement et de les éloigner du périmètre urbain :

- Dans le secteur de la 8^e rue Ouest
- Dans le secteur de la 11^e rue Est

Attendu que la municipalité souhaite procéder au dragage du bassin de rétention dans les meilleurs délais et que, pour ce faire, elle doit procéder par appel d'offres sur invitation;

Attendu l'offre de services de Génivar, à taux horaire, déposée devant ce conseil et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'adopter l'offre de services de Génivar inc., bureau de St-Georges, pour la gestion de la procédure d'appel d'offres concernant les travaux de dragage et de réfection des bassins de rétention de la 8e rue Ouest

Adoptée unanimement.

**2013-09
167**

09.03 - ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'UN CAMION (10 ROUES) DOTÉ D'ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT

Attendu l'appel d'offres 08-013 de la municipalité La Guadeloupe pour la fourniture d'un camion 10 roues doté d'équipements de déneigement;

Attendu que lors de l'ouverture des soumissions un (1) seul soumissionnaire avait déposé une offre;

Attendu le bordereau de soumission déposé devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

Attendu qu'après vérification de cette offre:

- tous les documents administratifs ont été déposés
- toutes les spécifications du devis technique ont été rencontrées
- aucun produit équivalent n'a été proposé

Attendu que le prix soumissionné respecte le cadre budgétaire de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité:

- de retenir la soumission de Camions Freightliner Québec inc., associé à Simard Suspension inc. comme sous-traitant fournisseur / installateur des équipements de déneigement, au montant de:
 - 237,041.73\$, avant taxes
 - 272,538.73\$ taxes incluses
 - 248,893.82\$ taxes nettes
- d'adjuger le contrat de fourniture d'un camion 10 roues doté d'équipements de déneigement à la compagnie Camions Freightliner Québec inc., associé à Simard Suspension inc. comme sous-traitant fournisseur / installateur des équipements de déneigement;
- d'informer l'adjudicataire que, en vertu de la résolution # 2013-08-157 de cette municipalité, celle-ci procèdera au financement de ce contrat, par crédit-bail, par l'intermédiaire de Services Financiers REXCAP inc.

Adoptée unanimement.

**2013-09
168**

09.04 - VENTILATION DES COÛTS D'ÉQUIPEMENTS MOBILES DE PROTECTION INCENDIE

Attendu les résolutions 2013-08-155 et 2013-08-156 concernant l'adjudication de l'appel d'offre 07-013 et de son financement par crédit-bail;

Attendu qu'aux fins de financement par crédit-bail il serait plus pertinent de présenter les coûts d'équipements mobiles de protection incendie à chacun des camions auquel ils sont affectés;

Attendu le tableau d'affectation déposé devant ce conseil pour faire partie intégrante de cette résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'adopter le tableau de ventilation et d'affectation des coûts d'équipements mobiles de protection incendie (inclus à l'appel d'offres 07-013) déposé devant ce conseil;
- de transmettre la présente résolution, accompagnée des tableaux, à Services Financiers REXCAP inc.
- d'autoriser le directeur général à signer les contrats de financement des camions par crédit-bail.

Adoptée unanimement.

**2013-09
169**

09.05 - ADJUDICATION DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION PAR GAINAGE STRUCTURAL

Attendu que l'appel d'offres public lancé par la municipalité La Guadeloupe concernant la réhabilitation de conduites d'égout domestique par gainage structural;

Attendu le rapport d'analyse des soumissions déposé devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

Attendu que le plus bas prix soumissionné respecte le cadre budgétaire de ce projet;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'adopter le rapport d'analyse des soumissions, concernant les travaux de réhabilitation de conduite d'égout domestique par gainage structural, préparé par Génivar inc.;
- d'adjuger le contrat de réhabilitation au plus bas soumissionnaire conforme savoir:

- CWW Réhabilitation, au montant de :

- 106,050.00\$, avant taxes
- 121,930.99\$, taxes comprises

Adoptée unanimement.

**2013-09
170**

09.06 - MANDAT GÉNIVAR, ANALYSES PRÉLIMINAIRES

Attendu que la municipalité La Guadeloupe désire s'assurer les services professionnels d'ingénierie pour la récolte de données préliminaires et le support aux décisions d'engagements financiers, du comité des travaux publics, dans certains dossiers d'infrastructures publiques;

Attendu l'offre de Génivar inc. déposée devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité:

- d'accorder, en vertu de la proposition ci-devant déposée, à Génivar inc., un contrat de collecte de données préliminaires, d'analyses, de préparation d'esquisses et d'estimés préliminaires dans les dossiers suivant:
 - Réfection de la 9e rue Ouest (aqueduc-égout-structure de rue) 2,551 \$
 - Réfection de la 6e rue Est (structure de rue) 1,796 \$
 - 26e Avenue (carrefour giratoire, réhabilitation de captations pluviales, prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire, structure de rue) 7,985\$
 - Total de 12,332\$

Adoptée unanimement.

**2013-09
171**

09.07 - DEMANDE DE PROLONGATION DE BAIL, CLSC

Attendu que la municipalité La Guadeloupe loue un immeuble commercial au CSSSBE afin d'y localiser ses activités de CLSC;

Attendu que la CSSSBE a avisé la municipalité de son intention de relocaliser ses activités en septembre 2013;

Attendu que la CSSSBE a déposé une demande de prolongation de bail laquelle a été déposée devant ce conseil pour en faire partie intégrante;

Attendu que la direction générale propose un amendement à cette demande lui permettant de débiter ses travaux de démolition et préparation interne à compter du 1er novembre 2013;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité :

- d'accepter la demande de prolongation de bail amendée du CSSSBE telle qu'elle apparaît à la copie de correspondance annexée à la présente résolution

Adoptée unanimement.

**2013-09
172**

09.08 - APPEL DE PROPOSITIONS, DÉVELOPPEMENT 8E RUE OUEST

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe s'est portée acquéreur de terrains sur la 8e rue Ouest et qu'elle souhaite maintenant qu'un développement résidentiel ou commercial s'y réalise;

Attendu le projet de lotissement de ce secteur, préparé par M. Francis Carrier, arpenteur géomètre, et déposé devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

Attendu qu'à même les terrains acquis la municipalité se réserve certaines superficies identifiées au plan de lotissement;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à procéder à un appel de propositions, sur invitation, auprès des entrepreneurs généraux en construction ainsi que des fabricants de maisons usinées.

Les paramètres de l'appel d'offres seront les suivant:

- Le prix de vente d'une superficie approximative de 79,000 pieds carrés sera de 100,000 \$ soit 1.27\$ du pied carré;
- La municipalité assume les frais:
 - de bornage et cadastrage dont elle garde la propriété
 - de description technique des parcelles qu'elle vend
- Le paiement est effectué à la municipalité selon la plus courte des éventualités suivantes:
 - le terrain est subdivisé, construit et une vente a été effectuée à un tiers
 - après cinq ans de la résolution d'adjudication
- L'adjudicataire consent une hypothèque mobilière en faveur de la municipalité La Guadeloupe;
- Taux d'intérêt = 0%
- L'entrepreneur a cinq (5) ans pour réaliser son projet
- Les projets seront jugés sur la qualité architecturale ainsi que sur la valeur d'évaluation générée;

Adoptée unanimement.

**2013-09
173**

09.09 - PROJET D'ÉCHANGE DE TERRAIN

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a déjà expérimenté une procédure satisfaisante consistant en l'échange de terrain en contrepartie de travaux, avec Excavations Bolduc inc.;

Attendu que la municipalité souhaite renouveler l'expérience sur une autre parcelle de terrain;

Attendu qu'il y a lieu de faire préciser les plans d'aménagement pour un deuxième projet afin de convenir d'un mandat clair;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité de confier à M. Francis Carrier, arpenteur géomètre, les mandats suivants:

- Effectuer la mise à jour du projet d'arpentage réalisé en mai 2011 afin de tenir compte, dans la section du parc industriel adjacente au terrain de la SDIG (Norgate Métal):
 - du prolongement de rues et de l'aménagement supplémentaire de terrains,
 - d'une correction de terrain (SDIG) afin d'obtenir une pleine largeur de rue
- De préparer la description technique du terrain à être cédé, en contrepartie de travaux d'aménagement, à Excavations Bolduc inc.

Adoptée unanimement

**2013-09
174**

09.10 - MANDAT GROUPE PIERRE POULIN INC.

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe souhaite réaliser des travaux de rénovation majeurs à son édifice du 763 14e avenue La Guadeloupe;

Attendu que la municipalité doit s'adjoindre les services d'une équipe professionnelle de designer et d'architecture;

Attendu l'offre de services de Groupe Pierre Poulin inc.;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité :

- d'adopter l'offre de services de groupe Pierre Poulin inc., pour l'encadrement professionnel des travaux de conception et la préparation de plans (Phase 1), au montant de 15,000\$, dans le cadre du projet de rénovation de l'immeuble du 763 14e avenue, La Guadeloupe;
- d'autoriser le déboursé d'un montant de 5,250\$ + taxes (6,036.18\$) constituant le 1er versement de ce contrat.

Adoptée unanimement

10 - LOISIRS-TOURISME

-

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT

Aucun rapport à déposer

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

-

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME

Aucun procès verbal à déposer

**2013-09
175**

11.02 - DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE MUTATION, PROGRAMME DE REVITALISATION

Dépôt de deux (2) demandes de remboursement de droits de mutation conformément au programme de revitalisation 2010:

1. Mme Vanessa Goulet et M. Tony Vachon pour l'acquisition d'une résidence construite en 1940 sise au 555, 11e rue Est. Les droits de mutation s'élèvent à 650\$

2. Mme Marie-Josée Martinez & M. Maurice Mehl, pour l'acquisition d'une résidence construite en 1969 sise au 568, 12e Avenue. Les droits de mutation s'élèvent à 1 700\$

Attendu que le programme de revitalisation prévoit le remboursement des droits de mutation lors de l'acquisition d'une résidence dont l'année de construction inscrite au rôle est avant 1970;

Attendu que les demandes répondent aux exigences du programme de revitalisation;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'accepter les demandes présentées et d'en effectuer le paiement.

Adoptée unanimement.

**2013-09
176**

11.03 - ENGAGEMENT DES FRAIS, COMITÉ D'OPPOSITION À LA FERMETURE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ST-ÉVARISTE

Attendu qu'un comité s'opposant à la fermeture de l'École Secondaire de la Haute-Beauce a été formé suite à l'avis d'intention de fermeture donné par la Commission Scolaire Beauce Etchemin;

Attendu que le comité veut tenir la population informée des démarches entreprises et que pour ce faire des dépenses de mobilisation, de publicité, de démarchage et autres seront engendrées;

Attendu l'implication directe de la municipalité La Guadeloupe au sein de ce comité

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de partager le coût des frais en publicité et autres de la façon suivante:

- 50% par la municipalité de St-Évariste-de-Forsyth, jusqu'à un maximum de 5,000 \$
- 25% par la municipalité de Courcelles, jusqu'à un maximum de 2,500.00\$
- 25% par la municipalité de La Guadeloupe jusqu'à un maximum de 2,500\$

De plus, la municipalité de La Guadeloupe accepte de couvrir les dépenses à court terme, d'en tenir la comptabilité et d'en facturer la quote part aux municipalités participantes.

Adoptée unanimement.

**2013-09
177**

11.04 - FERMETURE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ST-ÉVARISTE

Attendu que les municipalités de La Guadeloupe, St-Évariste de Forsyth et Courcelles ont exprimé leur volonté:

- de s'opposer au projet de fermeture de l'école secondaire de St-Évariste
- de présenter une alternative financière et un projet pédagogique novateur au conseil des commissaires de la Commission Scolaire Beauce Etchemin (CSBE)

Attendu que, pour ce faire, un comité intermunicipal de mobilisation a été créé;

Attendu le procès verbal de ce comité, daté du 2013-09-03, déposé devant ce conseil, et présentant les résultats des discussions entre les directions générales des municipalités et celle de la CSBE;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'adopter la proposition du comité intermunicipal soutenant les négociations avec la CSBE:
 - une participation collective des municipalités concernées à hauteur de 30,000\$ / année / 20 ans, soit un montant de 600,000\$, au support du financement des coûts de rénovation de l'école
 - un engagement de support financier et politique au projet pédagogique collectif à finaliser avec la direction de l'école et le comité de parents

Adoptée unanimement

**2013-09
178**

11.05 - COMITÉ DE TRAVAIL, CSSSBE

Attendu que le CSSSBE et les municipalités du territoire ont tenu une soirée de coordination concernant le recrutement de nouveaux médecins;

Attendu l'offre du CSSSBE déposée devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- de nommer M. Michel Roy afin de représenter la municipalité La Guadeloupe au sein du groupe de travail restreint (recrutement médical) proposé par le CSSSBE. Mme Lise Roy et Mme Madeleine Fortin, suppléantes.

Adoptée unanimement.

**2013-09
179**

11.06 - MODIFICATION D'UN CONTRAT DE VENTE DE TERRAIN

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a vendu à Structures Royal inc. une parcelle de terrain constituée d'une partie du Lot 20 rang 7 Canton de Forsyth, via sa résolution 2013-05-93;

Attendu qu'une erreur s'est glissée dans la préparation du plan d'arpentage et de la description technique;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité:

- d'adopter le plan d'arpentage et la description technique corrigés, touchant la vente d'une partie du Lot 20 Rang 7 Canton de Forsyth, de la municipalité La Guadeloupe à Structures Royal inc.;
- de mandater Me Christine Talbot, notaire, afin qu'elle corrige l'acte de vente apparaissant à sa minute 493 et procède à un nouvel enregistrement de titres.
- de mandater monsieur le maire suppléant et le directeur général pour la signature des documents notariés.

Adoptée unanimement

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

-

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

Aucun procès verbal à déposer

**2013-09
180**

12.02 - COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2013 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT.

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois d'août 2013, au montant total de 286,415.59 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	40,295.05 \$
• Comptes à payer	171,749.76 \$
• Salaires nets versés	49,241.86 \$
• Remises d'employeur	<u>25,128.92 \$</u>
• Total	286,415.59 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de septembre 2013 pour un montant total de 83,300.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS D'AOÛT 2013

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois d'août 2013

12.04 - DONS ET COMMANDITES

Aucune demande de dons et commandites

**2013-09
181**

12.06 - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES RESPONSABILITÉS CIVILES

Attendu que la municipalité La Guadeloupe participe à la Mutuelle des municipalités du Québec concernant sa couverture d'assurances responsabilités civiles;

Attendu la proposition de renouvellement déposée devant ce conseil par Groupe Ultima, le courtier mandaté pour notre région;

Attendu le tableau comparatif des coûts déposé par la direction générale;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'adopter la proposition de renouvellement de la couverture d'assurances responsabilités civiles de la municipalité La Guadeloupe, au montant de 57,029\$
- d'autoriser la direction générale à effectuer le déboursé pour couvrir ce renouvellement.

Adoptée unanimement.

2013-09
182

12.07 - RENOUELEMENT DU MANDAT DE PROCUREUR ET CONSEILLER JURIDIQUE

Attendu l'offre de renouvellement du mandat de procureur et de conseiller juridique déposée devant ce conseil par Cain-Lamarre-Casgrain-Wells, pour faire partie intégrante de la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité de renouveler le mandat de Cain Lamarre Casgrain Wells (SENC avocats) selon les conditions de l'offre déposée devant ce conseil.

Adoptée unanimement.

13 - LÉGISLATION

-

13.01 - PÉRIODE ÉLECTORALE 2013

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums, le secrétaire-trésorier (directeur général) assume la fonction de président d'élection à moins qu'une dispense soit autorisée par le directeur général des élections du Québec.

La période électorale 2013 est divisée de la façon suivante:

- du 20 septembre au 4 octobre 2013: mises en candidature
- du 4 octobre au 3 novembre 2013: élection

En conséquence, le président d'élection :

- dépose:
 - le calendrier électoral 2013
 - l'avis de nomination du personnel électoral
 - les nouvelles règles concernant les dépenses électorales et le rapport à produire
- Avise le conseil que la séance régulière d'octobre 2013 ne pourra être tenue le 15 octobre si des élections sont tenues sur certains postes.
 - En conséquence une séance spéciale sera tenue le lundi 30 septembre 2013 afin de disposer des affaires courantes de la municipalité

14 - DIVERS

Aucun sujet

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2013-09
183

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Lise Roy, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21h10

Huguette Plante, mairesse

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.